

08. NOTE EXPLICATIVE

La notion de groupe politique se retrouve dans plusieurs articles du code de la démocratie locale, notamment pour la composition des commissions communales (L1122-34), pour le pacte de majorité (L1123-1 §2), pour le dépôt d'une motion de méfiance à l'égard du collègue (L1123-14), pour le remplacement en cas de congé parental (L1122-6);

Il est donc opportun d'acter les groupes politiques et leur composition telle qu'elle résulte des élections du 13 octobre 2024;

Les groupes politiques et leur composition sont les suivants :

***Groupe ECOLO (2 membres):** Mmes Hélène WALLEMACQ et Céline BELIN;

***Groupe MR 6tem-ic (5 membres):** Mr Didier DELPOMDOR, Mme Stacy CANGE, Mr Guillaume HOSLET, Mr Jeremy HENRARD et Mr Loïc LAURENT ;

***Groupe 100 % Citoyens (6 membres) :** Mr Quentin MEUNIER, Monsieur Laurent DEWEER, Monsieur Bernard DELGUSTE, Monsieur Joël PLEYIERS, Madame Caroline de DUVE et madame Vanessa LEMAIRE.

Groupe LdB Liste du Bourgmestre (8 membres): Mr Roger VANDERSTRAETEN, Mme Marina KELIDIS, Mr Claude MONNIEZ, Mme Kheltoum MARIR, Mme Anna-Maria SAVINI, Mr Saverio CIAVARELLA, Mme Annette CORNELIS et Mr Frédéric WATTIEZ .